

MIRANDE





INFOS MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

econnaissez-vous ces 4 illustrations récemment rafraîchies ? La mairie vous invite à les admirer de plus près dans son jardin.





Lumières et développement durable



Des associations dynamiques



Images d'une émouvante amitié de 70 ans entre Mirandais et Alsaciens



L'eau potable une question d'avenir

INFORMATIONS ET CONTACTS

HÔTEL DE VILLE:

Tous les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de14h à 16h30

Accueil:	05.62.66.52.87	
Etat Civil :	05.62.66.86.31	
Cabinet du Maire :	05.62.66.86.35	
Police Municipale :	05.62.66.86.99	
Services Techniques :	05.62.66.86.39	
Service des Sports :	05.62.66.86.32	
Comptabilité :	05.62.66.86.38	
Ressources Humaines :	05.62.66.86.36	
CCAS:	05.62.66.86.41	
Jumelage :	05.62.66.86.47	

OFFICE DE TOURISME : 05.62.66.68.10 / www.otmirande.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h. Fermé dimanches et jours fériés sauf en Juillet et Août (10h-12h).

MUSÉE: Visites du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h. Visites aux mêmes horaires d'ouverture que l'Office de tourisme (s'adresser à l'Office de Tourisme)

BIBLIOTHÈQUE: 05.62.66.80.06

Horaires : lundi de 14h à 18h, le mercredi et vendredi de 14h à 17h.

CINÉMA: Séances à 20h30 le mardi, mercredi, vendredi & samedi, programmes au 05.62.66.80.06 et sur www.cine32.com



SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « CŒUR D'ASTARAC EN GASCOGNE »

4, avenue Jean d'Antras BP 34 32300 MIRANDE Tel : 05.62.66.51.48 site www.coeur-dastarac.fr

- Opération jeune : Vous avez entre 14 et 17 ans et vous souhaitez travailler durant les vacances scolaires de février, inscrivez vous auprès de la Communauté de communes. (dossier téléchargeable sur le site internet).
- Centres aérés : Ouvert les mercredis et les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

Enfants: 3-6 ans accueillis au Pitchounet, avenue d'Antras, 7-13 ans au Cadichon, avenue Laplagne.

Retrouvez le programme des activités sur le site (préinscriptions obligatoires).

RENSEIGNEMENTS AU 05.62.66.51.48

06.27.78.71.60 OU 06.13.32.56.13

LES HORAIRES D'HIVER DU BUS TOUS LES JOURS :

ſ	MIRANDE	TARBES	MIRANDE	AUCH
ľ	08 h 40	09 h 40	09 h 27	10 h 00
ľ	12 h 48	13 h 48	13 h 07	13 h 44
Ī	18 h 45	19 h 55	18 h 40	19 h 00
-			19 h 48	20 h 16

EN PÉRIODE SCOLAIRE	MIRANDE	TARBES	MIRANDE	AUCH
Tlj / Sf Week-End	06 h 33	07 h 40		
Le Lundi	10 h 38	11 h 45	07 h 10	07 h 30
Le Luliui	14 h 16	15 h 20	10 h 17	10 h 50
Le Vendredi et Dimanche	19 h 40	20 h 48	17 h 24	17 h 55
Le Dimanche	14 h 16	15 h 20	17 h 57	18 h 25

L'ASSOCIATION GRIBOUILLE PROPOSE :

Halte Garderie enfants de 3 mois à 3 ans les lundis de 08h30 à 12h30, mardis de 08h30 à 17h30 (journée complète avec repas), mercredis de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, jeudis de 13h30 à 17h30, vendredis 08h30 à 12h30.

Lieu d'accueil «parents- enfants» ouvert le jeudi 9h-12h à l'ancienne piscine du Batardeau Ludothèque Changement d'adresse avenue d'Antras au dessus des locaux de la Communauté de communes Cœur d'Astarac en Gascogne.

Ouverture le mercredi 9h-12h/16h-18h et le vendredi de 16h à 18h (prêt de jeux et de Cd pour tous âges),

Renseignements au 05.62.66.52.83 (Les structures seront fermées pendant les vacances scolaires de Noël)

Permanence de	Jour	Horaires	Salles	Contact :
Conciliateur de Justice (Pour tout litige)	sur RDV, dire de Grande	ect avec le [.] Instance di	05 62 61 67 00	
France Mutualiste	2 ^{eme} Lundi	9h - 13h	N°1	
Mutuelle Nationale Territoriale	1 ^{er} Mardi	9h - 12h30	N°1	
CICAS (Questions sur la retraite)	2 ^{eme} Mardi	sur RDV	N°1	
Armée de Terre Lnt Dauphin	2 ^{ème} Mercredi	9h30 - 11h30	N°1	
ADIL (Informations sur Logement)	2 ^{eme} Jeudi	14h - 16h	N°1	
CAF	Vendredi	13h30 - 16h	N°2	
ARTE Aide à la Création d'entreprise	1 ^{er} Mardi	sur RDV	N°1	05 62 05 52 55
ESSOR (Emploi)	sur RDV		N°1-3	
SOHO-SOLO Consultation libre sur le Net	sur RDV		N°1	05 62 66 52 87
Commission des Marchés	sur RDV			06 12 22 67 23
Jumelage	sur RDV			05 62 66 86 47

MIRANDE INFOS

Directeur de publication : Pierre Beaudran Rédactrice en chef : Christel San-nicolas

Rédaction : Conseil municipal

Collaboration de rédaction : Personnel municipal

Photos: Stock municipal, Photo Club Mirandais, Claudie Daclin, Vaty Matharan, Pierre Dutaut, Michel Hamon, Jean-charles Lartigues, Etablissements scolaires mirandais. Associations mirandaises.

Mise en page & impression : Astarac Imprimerie Création logo & Charte graphique : Sté Nowooo

Imprimé à 2500 exemplaires. Dépôt légal à parution.

Vous avez des suggestions, des critiques ou des infos. Vous ne recevez pas Mirande Infos ou irrégulièrement...n'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus de la commission communication.

SOMMAIRE

Brèves p 4
Communication p 6
Mirande Autrefois p 6
DOSSIER Sideau p 7
Développement durable
et environnement p 10
Actions Sociale et Solidarité p 10
Vie Locale p12
Vie Associative et Sportive p 14
Libre Expressionp 16
État Civil p 16
Tourisme et Patrimoine p 17
Culture & Évènement p 18
Les Manifestations de l'Année n. 20

ÉDITO

Chères Mirandaises, Chers Mirandais,

e commencerai en vous souhaitant tous mes vœux de bonheur, de réussite, pour vous et tous ceux qui vous sont chers, pour l'année qui se dessine.

2009 se clôture sur fond de Grippe A, Suppression

de la Taxe Professionnelle et Réforme des collectivités territoriales, laissant peser une responsabilité accrue sur l'équipe municipale. Je souhaite vous rappeler tout l'intérêt que nous vous portons, avec l'ensemble de mes conseillers. pour vivre ensemble et au mieux dans notre cité. La dynamique de notre société a, de tout temps, entraîné des mouvements de populations, alternant des épisodes plus ou moins faciles. C'est pourquoi, s'il est important de prendre en compte la diversité de générations, d'origines, de situations sociales et culturelles des administrés pour améliorer nos conditions de vie, Il est aussi indispensable de se souvenir, pour d'abord ne pas oublier et surtout pour nous encourager à aller de l'avant.



L'histoire montre que dans les périodes difficiles la Solidarité a toujours été de mise et particulièrement à Mirande. Je ne citerai que 2 exemples : En 1939 l'accueil des familles alsaciennes dont nous avons fêté en début octobre le 70ème anniversaire avec les maires de Fessenheim et Rustenhart,

En 1944 le soutien financier à la commune normande de Montebourg, entièrement détruite lors du débarquement des alliés, grâce à l'organisation d'une kermesse Mirandaise.

Régulièrement chaque année nous accueillons à Mirande environ 200 nouveaux mirandais venant d'horizons divers, impulsant de nouvelles activités commerciales, participant au tissu associatif, générant de nouveaux élèves dans nos établissements scolaires, enrichissant ainsi la vie mirandaise, dont vous trouverez au fil des différents chapitres certains détails.

Pour revenir à l'actualité alimentée en bonne partie par le sujet de la grippe A sur ces six derniers mois, Mirande a organisé un Plan de continuité des services de la mairie pour pallier le risque de pandémie. Notre ville a été choisie pour recevoir l'un des centres de vaccination départementaux. Ce dernier a été mis en place dans le bâtiment de la future médiathèque et la campagne de vaccination a débuté le 12 novembre.

Le dernier point de l'actualité nationale, celui qui touche directement l'avenir du service public local, à savoir la réforme des collectivités territoriales nous a laissé un moment perplexe.

Depuis le courrier du Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales reçu en octobre, le sujet paraît se clarifier. La compétence générale des maires sur leur territoire est confirmée même renforcée, plaçant l'édile comme le premier interlocuteur du futur conseiller territorial (fusion du conseiller général et régional). La compétence des diverses collectivités serait par contre spécialisée afin d'éviter des financements croisés. Quant à la suppression de la Taxe Professionnelle, cette dernière ayant pour but d'encourager la création de richesses et d'emplois localement, elle doit être compensée par une dotation de l'Etat dès 2010, puis remplacée par de nouvelles ressources qui font l'objet de débats actuels au niveau des assemblées dans le cadre d'une future loi des finances.

Il est indiscutable qu'une évolution est nécessaire pour simplifier, mieux démocratiser et surtout adapter l'organisation de nos territoires à la réalité d'aujourd'hui, mais elle doit bien évidemment être maîtrisée.

Je vous laisse à présent vous remémorer la vie de notre commune et découvrir les évènements à venir tout en vous recommandant le dossier très intéressant de ce numéro.

Je vous réitère tous mes vœux 2010 et vous invite à nous rencontrer le samedi 9 janvier prochain à 11h30 sous la halle pour partager le verre de la nouvelle année et de l'amitié.

Spander

Pierre Beaudran Maire de Mirande



BRÈVES

NOUVEAUTÉ ET CHANGEMENTS

Les Entreprises Mirandaises :

• Didier DULUC, notre artisan cordonnier, bottier, maroquinier situé au 14 rue Victor Hugo a déposé sa marque depuis le mois de juillet.



- M. CRESPO a ouvert en septembre un magasin de tatouage au 32 rue du Pdt Wilson.
- La BRASSERIE propose au 5 bvd Centule III depuis le mois de septembre dans une ambiance à la fois club et art-déco : un bar, un restaurant et des concerts.

pour tout renseignement: 05.62.65.05.27 www.labrasseriedesarts.fr

- Le magasin d'électricité de M. Antoine MENDÈS place d'Astarac s'est agrandi et a étendu sa palette d'articles.
- Le coup d'Envoi a fait peau neuve Edouard MENDES a redonné un coup de jeune à son établissement. Des peintures douces et originales font que l'on continue à s'y sentir bien.
- M. ENNAJI et Mme MARTINEZ ont ouvert, depuis le mois d'octobre, au 8 rue Esparros

l'épicerie LE SHÉRAZADE. Ils proposent tous les produits du bassin méditerranéen, un service traiteur à domicile et vous accueillent sur place dans un salon oriental. 06.66.09.77.15 / 06.14.99.19.00.

- M. DE LUCCHI ancien commerçant du centre ville est de nouveau mirandais depuis octobre dernier en reprenant l'établissement OSCAR zone artisanale du Pountet.
- Le magasin BIOBIZ situé dans la rue Gambetta au n°1 a ouvert ses portes depuis le 12 novembre. C'est Amélie qui vous sert comme le lundi matin au marché et Julien qui vous informe sur leur site internet : LA BOUTIQUE BIO.BIZ.
- Ouverture en début de ce mois du Salon de toilettage canin et félin GUEULE D'AMOUR au 6 rue Esparros. Soraya, originaire de Fleurance, s'était d'abord installée sur Tarbes. Pour tout renseignement veuillez contacter le 06.24.77.33.36

Les Officiels:

A la Brigade de Mirande, ont été affectés l'Adjudant MASSOUTIER Frédéric, adjoint au Commandant depuis le 1er septembre et le Chef GERMA Stéphane, arrivé un mois avant. Tous les deux sont en provenance du Lot.

Du côté de la sous-préfecture :

Depuis le 28 août dernier, Mesdames Michèle CAPDECOMME, Anne-Marie FEZELOT et Isabelle CHAUVIN ont été mutées. Le 1er septembre, ont été accueillis Mme Colette HYPOLITE au poste de Secrétaire Générale des services, ainsi que M. Eric LAURIERE et Mme Catherine SAUTHEREAU, secrétaire de M. le Sous-préfet.

Le Personnel municipal:

Le Personnel Communal compte 3 nouveaux employés en Contrat d'Aide à l'Emploi,

M. Pascal MONE CANADAS, après plusieurs stages concluants à la mairie et notamment son implication dans la mise en place du site internet de la ville, assure depuis août le suivi informatique et intervient en communication.

Melle Laetitia CASTERA est employée depuis fin août comme aide à l'école maternelle. Elle a effectué 2 années d'apprentissage dans ce même établissement.

Mme Joelle BARRERE, depuis septembre, est agent d'entretien communal.

BIENVENUE À TOUS ET VŒUX DE RÉUSSITE DANS LEURS ACTIVITÉS

À NOTER

Baccalauréat 2009, un cru exceptionnel :

Le Lycée Alain Fournier a enregistré un taux de réussite de 94 % en série S, de 85 % en série ES et de 83 % en série L. Sur 85 candidats, 34 ont obtenu une mention. Neuf d'entre eux ont décroché la mention Très Bien :

Marie BUCZAGA (L), Maéva BERTHELOT (S), Romain BILGER (S), Barnet BRETT (S), Marina GERS (S), Caroline LACOSTE (S), Romain PEYRUSSE (S), Lucie Manon PEYREIGNE (ES) et Romane BETBEZE (S). Cette dernière ayant obtenu une moyenne de 19.69 a reçu le prix de la légion d'honneur de la meilleure élève du Gers par M. le Préfet lors de la cérémonie du 14 iuillet.

Félicitations à tous !

Grippe A:

Les services de l'Etat ont mis en place le centre de vaccination à Mirande qui se situe salle du Colisée. Différentes zones ont été aménagées dans le local, dont une zone d'information, une zone de contrôle administratif. un espace



de consultation médicale et des boxes de vaccination. Une quinzaine de personnes – personnel administratif, médecin et infirmières agissant sur réquisition – sont affectées sur ce site. Contact : 05.62.05.15.71

Les derniers travaux accomplis :

Outre la mise en place technique des divers évènements et l'entretien quotidien de la ville, les agents du Service Technique ont procédé à :

- l'aménagement du centre de vaccination de la Grippe A H1N1 et son raccordement aux divers réseaux : eau potable, électricité et Télécom.
- Les rénovations du monument des maires du cimetière, de la fontaine boulevard Centule III, de la fontaine érigée dans le parc de la Mairie

À NOTER

(cf article p 17) et du kiosque place d'Astarac qui sera mis à l'honneur en 2010 année de ses cent ans.

- La réalisation de 10 000 m² de revêtement pendant quatre semaines par l'équipe voirie.
- L'installation d'un wc automatique et gratuit dans le bâtiment existant place Adrien Pérez. Un second sera mis en place ultérieurement place d'Astarac (impasse du Glacier). Ce nouveau système permettra une économie de 50 % sur le coût d'entretien actuel.

Inscription sur les listes électorales :

Afin de pouvoir exercer votre droit de vote aux prochaines élections, pensez à vous inscrire en Mairie avant le 31 décembre sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Consulter la Mairie au 05.62.66.52.87.

Recensement de la population :

Mirande fait partie des communes retenues pour le recensement de leur population en 2010. Des agents recenseurs agréés vous solliciteront prochainement afin de compléter le questionnaire qui vous sera remis. Vous pouvez connaître leur identité sur le site de la ville. Les informations recueillies ainsi par l'INSEE permettront de disposer des données précises et actualisées de la population et de son évolution.

Stationnement:

A Mirande une zone bleue existe au centre ville permettant de fluidifier la circulation et le stationnement à proximité immédiate des commerces. Apposez votre disque bien en vue derrière le pare-brise de votre véhicule en indiquant la durée probable du stationnement (vous pouvez vous en procurer dans divers commerces du centre ville ou contacter l'UDEM). Le code de la route réglemente le stationnement, les infractions sont sanctionnées par des amendes (P et R 417.10, 417.6, 417.3). Certains espaces sont réservés aux personnes handicapées, n'oubliez pas de les respecter (montant de la contravention : 135€ - article 417.11 du code de la route).

Au changement de quinzaine, merci d'anticiper et de garer votre véhicule du bon côté .

Mais surtout posez-vous les bonnes questions avant de vous garer: où vont passer les poussettes, les enfants allant à l'école et les personnes à mobilité réduite ?



BRÈVES

Gendarmerie:

La Gendarmerie vous rappelle que la surveillance de domicile est assurée tout au long de l'année en semaine comme en weekend, 24h sur 24 dès lors que vous signalez votre absence à la Brigade de Mirande. en contactant le 17. Pour plus de détails consulter la rubrique vie locale sur www.mirande.fr



Tribunal d'instance de Mirande:

Il sera ouvert du 21 au 31 décembre tous les jours de 15 h à 17 h avant sa fermeture définitive.

Guichet fiscal unique:

A compter du 1er janvier un service des Impôts des particuliers sera à votre disposition pour toute question d'assiette ou de recouvrement à l'actuel centre des impôts de Mirande. Contact : 05.62.66.50.40

Convention tripartite pour un développement économique :

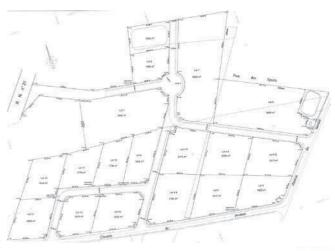
Une nouvelle convention entre la Municipalité, le Crédit Agricole, et l'UDEM a été signée fin octobre. Cette convention a pour but de contribuer au développement de la ville en attirant des populations nouvelles et des entreprises grâce à certains avantages y figurant, renseignez-vous auprès de l'un des trois partenaires.

Cinéma:

l'APCM Ciné-Astarac vous propose de recevoir le programme hebdomadaire par mail envoyez lui votre e-mail à l'adresse : cinemirande@ laposte.net.

Extension de la Zone d'Activités du Pountet :

Suite aux travaux d'extension de la Zone d'Activités du Pountet réalisés par la Communauté de Communes, quelques lots sont encore disponibles. Ils sont vendus au prix de 22€ HT / m². Pour tous renseignements, contactez la Communauté de communes Cœur d'Astarac au 05.62.66.51.48 ou consultez le site www.coeur-dastarac.fr



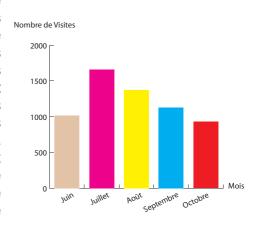
COMMUNICATION

www.mirande.fr

Bilan des 5 premiers mois.

La mairie s'est lancée depuis un an et demi dans un large programme de modernisation de sa communication. La première étape a consisté en la création d'une charte graphique et d'un nouveau logo permettant d'identifier la ville de Mirande. La seconde étape a été mise en place à partir du 1er juin 2009, le site de la ville www.mirande.fr . Cet outil multimédia complète le magazine Mirande Infos afin de garder un échange quotidien avec les mirandais. Des informations pratiques y figurent telles qu'un agenda avec les dates des rendez-vous culturels, touristiques, sportifs mais également le programme du cinéma.

En l'espace de 4 mois (juin à septembre) le site de la ville a enregistré environ 6113 visites avec environ 26351 pages visitées. Durant le mois de juillet, près de 1700 visiteurs différents ont accédé au site pour consulter les articles rédigés et mis en ligne tous les jours notamment durant le festival Country Music. Ces visites sont aussi bien nationales qu' internationales (Belgique, Suisse, Canada, Espagne, USA ...). Le site internet permet également aux différents visiteurs de s'enregistrer afin de proposer des événements, d'actualiser la vie associative mirandaise mais également de participer au geste éco-citoyen en proposant du co-voiturage.



MIRANDE AUTREFOIS

EMBOUTEILLAGE À LA HALLE



A la fin du XIXè siècle, à Noël, les dindons et les dindes sont particulièrement recherchés. On essaie de les faire naître en avril afin qu'ils soient prêts à la consommation au mois de décembre. Ils sont ensuite expédiés vers les grandes villes et même à l'étranger, en Angleterre notamment, grande consommatrice de dindes de Noël.

La halle de Mirande connaît pendant ces années et les jours de marché, une très grande fréquentation. On y vient des alentours mais aussi parfois de loin. Les voitures à cheval envahissent les rues, peinent à circuler dans la bastide. Leur stationnement désordonné pose des désagréments et empêche le déchargement de la volaille.

Le major de Police de l'époque, relate le marché du lundi 9 décembre 1929 dans un rapport à Monsieur le Maire : « Le marché de la volaille a été l'un des plus importants qu'il y ait jamais eu à Mirande. Les dindons arrivaient de toutes parts (...) et une très grande affluence de véhicules de toute sorte a occasionné un encombrement formidable dans toutes les artères conduisant à la halle. Ce n'est qu'avec l'aide de trois militaires de la gendarmerie (...) que nous sommes parvenus après plus d'une heure d'efforts, à rétablir l'ordre et la circulation. » Faute de pouvoir décharger à la halle, la vente s'effectue jusque dans la rue des Ecoles, la rue des Clarisses et les rues adjacentes. Le major préconise alors « de remédier d'urgence à cet état de choses afin d'en éviter le retour pour les lundis suivants ». Il demande de prendre un arrêté interdisant le stationnement autour de la halle afin de recentrer le commerce des volatiles à la halle uniquement, souhaite un nouveau sens de circulation et le concours de

la gendarmerie. « L'arrêté pourrait également interdire le stationnement des voitures dans la cour des Ecoles de jeunes filles, devant la sous-Préfecture. Les propriétaires peu scrupuleux les placent dans n'importe quelle condition (...) rendant ainsi le passage des maîtres et des élèves très difficile. De plus la manœuvre des voitures devient un danger pour les élèves ».

D'après les archives municipales et « Le temps des foires : foires et marchés dans le Midi toulousain de la fin de l'Ancien Régime à 1914 de Jack Thomas - presse universitaire du Mirail. »







EAU POTABLE: UNE OUESTION D'AVENIR

L'acte de naissance de notre actuel SIDEAU, Syndicat intercommunal d'Adduction d'eau Potable de Mirande-Montesquiou fut officiellement signé le 29 janvier 1959, sous l'impulsion de Monsieur André Beaudran, maire de Mirande, Monsieur René Dutrey, maire de St Martin et de Monsieur Jean Laffont, Secrétaire Général des services municipaux. Ce syndicat intercommunal a donc aujourd'hui cinquante ans.

Le choix d'une gestion intercommunale en régie, n'est pas général : d'autres collectivités ont fait le choix de confier la gestion de l'eau potable à des sociétés privées.

Le SIDEAU regroupe aujourd'hui 22 communes : Bars, Belloc-Saint Clamens, Berdoues, Castelnau D'Angles, Clermont Pouyguilles, Estipouy, Idrac-Respailles, L'Isle de Noé, Labéjan, Lamazère, Loubersan, Miramont D'Astarac, Mirande, Mirannes, Monclar, Montesquiou, Mouchès, Pouylebon, Saint Arailles, Saint-Martin, Saint 'Maur et Saint Médard.

Chaque commune est représentée par un délégué. Tous les six ans (date d'échéance des mandats municipaux), un président est élu ainsi que les

membres du bureau qui ont pour rôle de définir et gérer au quotidien les objectifs et perspectives d'avenir du SIDEAU. Monsieur Pierre Beaudran, maire de Mirande, en est ainsi l'actuel président.

Installé depuis le 01 octobre 2005, zone d'activités du Pountet à Mirande, le personnel administratif et technique dispose désormais de locaux modernes, fonctionnels, leur permettant d'assurer leurs missions dans d'excellentes conditions. Une salle de réunion parfaitement équipée accueille les assemblées du SIDEAU ; elle est également proposée à la location (voir encadré p 8).



LES MISSIONS DU PERSONNEL

L'activité du SIDEAU est actuellement divisée en deux secteurs : trois personnes sont en charge des services administratifs et neuf œuvrent aux services techniques. Le personnel technique intervient dans de nombreux domaines :

- Au niveau de la station de pompage (surveillance, contrôle pollution et qualité, nettoyage des bassins de décantation, des filtres à sable, entretien).
- Au niveau des bassins et châteaux d'eau disséminés sur le territoire syndical (entretien des citernes, surveillance d'éventuelles pannes électriques souvent dues aux orages, contrôle des alarmes).
- Au niveau des canalisations (réparation des fuites, renouvellement du matériel, aménagement).

LE DOSSIER

SALLE JEAN LAFFONT

L'amphithéâtre, situé au SIDEAU, Zone d'activités du Pountet à Mirande, peut accueillir 80 personnes. Cette salle est dotée de matériel de sonorisation (micro..), d'un vidéo projecteur permettant de réaliser des réunions avec accompagnement PAO.

CARACTÉRISTIQUES:

• capacité 80 places

dont : gradins 56 places estrade 8 places possibilité de rajouter 16 sièges avec tablettes

Pour tout renseignement, contacter le SIDEAU: 05 62 66 66 79



L'EAU VENUE DES CONTREFORTS PYRENEENS

L'eau distribuée est une eau de surface qui est prélevée dans le lit de la Baïse. Mais les cours d'eau du département n'auraient pas un débit suffisant sans la clairvoyance de nos ancêtres qui, dès 1848, ont construit le canal de la Neste et plus récemment le barrage Puydarrieux (1987). Ces deux ouvrages nous garantissent un approvisionnement suffisant en cas de sécheresse prolongée, en particulier en été et en automne. La station de production située route de Berdoues à Mirande peut traiter jusqu'à 300 m3/heure. L'eau est ensuite amenée vers trois réservoirs principaux (châteaux d'eau de Saint Martin, d'Idrac et de Mirande), qui desservent 12 réservoirs secondaires.

TRAITEMENT DE L'EAU A L'OZONE

L'eau prélevée dans la Baïse est d'abord décantée afin d'éliminer les boues et substances en suspension. Après décantation, l'eau est filtrée (filtre à sable + charbon actif), puis traitée à l'ozone et non au chlore. Le choix d'un traitement à l'ozone se traduit par une amélioration de la qualité de l'eau : au niveau de la couleur, de l'odeur et surtout du goût.

Bassins de la station de pompage, route de Berdoues à Mirande

Pour répondre à une obligation légale, un apport de chlore est toutefois effectué en fin de traitement.

QUALITE DE L'EAU: PLUSIEURS PRELEVEMENTS MENSUELS

Chaque année, le SIDEAU dépense **22 000 euros** pour contrôler la qualité de l'eau que nous buvons. Le contrôle sanitaire de l'eau est assuré par le service Santé Environnement de la DDASS. En 2008, 37 prélèvements ont été effectués ; ils portent sur la teneur de l'eau en calcaire, la présence de nitrates, de fluor, de pesticides et divers paramètres microbiologiques. Aucun prélèvement n'a relevé de dépassement des normes légales en vigueur, et l'eau ainsi distribuée est d'excellente qualité selon le dernier rapport du 31 mars 2009 .

Les usagers peuvent par ailleurs consulter les résultats d'analyse soit au SIDEAU, soit auprès de la mairie de leur commune





PRIX DE L'EAU : MIRANDE ET LES COMMUNES DU SYNDICAT FIERES DE LEUR REGIE.

Au SIDEAU, on affiche un prix de 2,69 euros le m³, (distribution de l'eau + assainissement) soit le prix le plus bas de notre département en 2008, voire de notre région frappée comme tant d'autres par l'inflation du prix de l'eau.

COMMUNES	Prix en Euros / m³	
GERS	3,48	
AUCH	3,75	
LECTOURE	5,24	
MIRANDE	2,69	
CONDOM	4,20	
L'ISLE JOURDAIN	3,14	
FLEURANCE	2,97	
GIMONT	3,03	

Si l'on se penche sur le prix de l'eau, on constate des écarts importants, pouvant aller parfois du simple au double. Les consommateurs payent moins cher dans les collectivités qui ont opté pour une gestion directe de l'eau (SIDEAU) plutôt qu'en délégation de service public confiée à de grands groupes privés. Constat confirmé par l'Agence de Bassin Adour Garonne dans son étude sur le prix de l'eau en 2008.

LE SIDEAU EN OUELOUESCHIFFRES

Nombres d'abonnés : 4500

Population desservie : 9000 personnes

1 500 km de canalisation sur Mirande et les

communes du syndicat

1 038 357 m³ d'eau pompés et traités

4 000 m³ d'eau stockés dans 16 réservoirs.

COMPOSANTES DU PRIX MOYEN EN 2008 pour une consommation moyenne de 120 m3/an

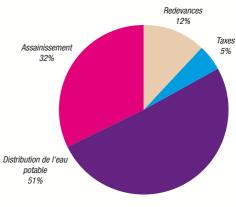
Comprendre sa facture d'eau potable

- Les factures d'eau et d'assainissement comportent :
- une part variable proportionnelle au volume consommé
- Une part fixe tenant compte des charges d'exploitation (abonnement, maintenance des compteurs)
- Les redevances versées à l'Agence de l'eau Adour-Garonne
- La TVA

Le traitement des eaux usées, en station d'épuration, est de la compétence de la ville de Mirande. La taxe d'assainissement, perçue auprès des usagers, permet en partie de financer les dépenses d'assainissement.

Jusqu'en 2007, cette taxe était facturée et encaissée par le syndicat de l'eau, puis reversée à la ville de Mirande.

Depuis, un arrété préfectoral oblige la ville de Mirande à facturer et à encaisser elle-même la taxe d'assainissement.



Ainsi depuis 2008, les usagers reçoivent 2 factures :

- une facture à régler à la ville (taxe d'assainissement)
- une facture à régler au syndicat de l'eau (distribution de l'eau).

UNE URGENCE SUR LE RÉSEAU PUBLIC : 05.62.66.66.79 LA RESPONSABILITÉ DU SIDEAU S'ÉTEND JUSQU'À VOTRE COMPTEUR (ROBINET D'ARRÊT DU COMPTEUR COMPRIS).

Il appartient à chaque usager :

- de protéger le compteur du gel à l'aide de plaques de polystirène, ou de copeaux du même matériau dans des poches plastiques ; tout autre matériau est à proscrire car il garde l'humidité et est putrescible.
- D'assurer l'accès au compteur pour le préposé
- De suivre régulièrement sa consommation, afin de dépister au plus tôt d'éventuelles fuites. A partir du joint après compteur, l'installation est privée, le SIDEAU ne peut plus intervenir, c'est le domaine du plombier. Pour vérifier s'il y a une fuite sur votre installation, assurez-vous, lorsque personne ne prélève de l'eau, que la plus petite graduation rouge ou ailette (suivant le modèle) ne tourne pas.

Des démarches commerciales, d'entreprises totalement indépendantes du SIDEAU, se retrouvent régulièrement dans vos boîtes aux lettres. Distribuées à la même période que votre facture d'eau, elles laissent à penser qu'une protection est arrivée à terme. Il vous appartient d'évaluer le risque et de vous assurer qu'il n'est pas déjà couvert par votre multirisque habitation.

Le SIDEAU quant à lui ne s'adresse aux usagers qu'au moyen de courriers portant le logo du SIDEAU

VERS UNE GESTION ECONOME DE L'EAU POTABLE

Pour les usagers, économiser l'eau, c'est avant tout un choix durable à la portée de tous. Limiter notre consommation pour maîtriser l'augmentation des volumes à produire, ne pas avoir à rechercher de nouvelles ressources.

Surveiller notre consommation vise deux objectifs :

• Préserver la ressource en eau

 Payer moins cher sa facture, même si nos efforts semblent parfois limités par l'importance des coûts fixes à couvrir

Les usagers du SIDEAU semblent sensibles à ces changements de comportement observables tant au niveau local que national. Alors que le nombre d'abonnés augmente régulièrement depuis plusieurs années, on constate au SIDEAU, une diminution de la consommation

d'eau. En 2008 la consommation a diminué de 17 362 m3 par rapport à l'année 2007. Particuliers et collectivités doivent rester vigilants afin d'économiser les ressources en eau.

L'eau potable est devenue un enjeu mondial, pour les générations futures apprenons à l'économiser tout de suite.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

COVOITURAGE

Dans un souci d'améliorer les conditions de vie de chacun, la Mairie de Mirande propose de mettre en ligne, sur son site internet, vos opportunités de covoiturage sur son territoire. Conscient de la nécessité d'agir pour la planète, la municipalité invite tous ceux qui souhaitent participer à la diminution du nombre de véhicules sur la route, du

bruit qu'ils engendrent. Et puis le covoiturage, est aussi l'occasion de rencontres et d'échanges, de plus de convivialité et de plus de solidarité dans un monde qui tend à l'isolement.

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous inscrire sur le site officiel de la commune (www.mirande.fr) rubrique covoiturage.

L'ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS

A travers la création d'un Plan de Mise en Accessibilité de la voirie et des espaces publics Mirande affirme sa volonté d'agir en faveur d'un développement urbain durable, socialement vivable dans l'équité et l'intérêt de tous.

Elle est composée d'élus municipaux et de personnes compétentes ou concernées par l'accessibilité :

M.BEAUDRAN, M.CORTADE, M.CAUBERE, Mme LACOSTE, Mme GABERNET, Mme LUBAS M.JANIN, M.BERDERY, Melle CHAUTARD, M.DUTAUT, Mme JOUANNEAU, Mme CLERDAN et Mme KOSSAKOWSKI.

UNE SOUS-COMMISSION D'ACCESSIBILITE:

La Municipalité de Mirande, sensible aux difficultés que peuvent rencontrer les publics en situation de handicap, a récemment voté, par délibération du Conseil Municipal du 23 février 2009, la création d'une Sous-Commission Municipale d'Accessibilité.

Cette dernière rattachée à la commission communale « Sécurité et Accessibilité » est chargée de faire un état des lieux puis toutes propositions permettant d'améliorer l'existant.

Elle doit permettre au Maire d'élaborer sur Mirande

UN PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DES VOIES ET DE L'ESPACE PUBLIC

UNE DEMARCHE PROGRESSIVE PAR

- Des actions de sensibilisation sur la réglementation en vigueur et ses applications sur le terrain.
- Un état des lieux et recensement des contraintes.
- La réalisation d'un tableau de bord de suivi de mise en accessibilité.
- Un planning de travaux de mise en conformité.
- Des lignes budgétaires identifiées au sein du budget communal.

Ce plan d'accessibilité des voies et de l'espace public sera en 2010 suivi du plan d'accessibilité des bâtiments publics.

Le plan d'accessibilité de la ville de Mirande est consultable en mairie

TOUJOURS PLUS EFFICACE

Chaque année, les villes se parent de lumières pour célébrer Noël.

A l'occasion des fêtes de fin d'année à Mirande, le kiosque rénové offre dans un ciel imaginaire, de magnifiques jeux de lumières. La fontaine de la mairie associe l'eau à la lumière au moyen de guirlandes immergées constituées d'ampoules dites diodes électroluminescentes (led) à faible consommation d'énergie.

En effet dans le cadre du développement durable et par souci d'une meilleure maîtrise des dépenses municipales, la mairie compte réduire sa facture énergétique. A titre d'information environ 950 points lumineux ont été comptabilisés.

L'éclairage du kiosque est réalisé avec de la fibre optique, la source de lumière étant générée par une lampe dichroïde de 50 watts.

La fontaine de la mairie dont l'illumination était également obsolète, est éclairée par trois rubans led de 180 watts en lieu et place de 7 projecteurs de 250 watts.



Ces nouveaux dispositifs développent une efficacité énergétique accrue, ce qui signifie qu'il est possible d'éclairer davantage en consommant moins d'énergie.

Une démarche identique est entamée sur des bâtiments de la ville.

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

TÉLÉTHON

Malgré un contexte économique et social difficile, une fois de plus la générosité des mirandais a été exemplaire 5 424,12 Euros ont été récoltés. Avec une nouvelle équipe pour ce Téléthon 2009, de nouveaux défis mirandais ont été accomplis. Qu'ils en soient tous remerciés.

A quoi servent vos dons?

Pour 100 €, l'AFM a employé l'année dernière, 82,10 € pour ses missions sociales et la recherche. En 2008 elle a soutenu 220 projets pour l'Institut de myologie, 130 projets de recherche de

maladies rares, et 34 essais thérapeutiques. A force d'obstination et de persévérance, ces thérapies innovantes ont enfin vu le jour et les essais chez l'homme ont démarré partout dans le monde. Ce combat de tous les jours long et difficile est, sans aucun doute, une réussite grâce à la générosité et la responsabilité de tous. Encore Merci à tous les mirandais pour le téléthon et à l'année prochaine.



ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

HÔPITAL ST JACOUES DE MIRANDE

Des activités diverses sont proposées au sein de la maison de retraite



- En fin d'année une action intergénérationnelle en collaboration avec l'association Gribouille est mise en place, décorations et spectacle de Noël en faveur des résidents et des enfants.
- Les familles sont régulièrement invitées à des repas thématiques

- Participation au Téléthon
- Goûter dansant de la St Sylvestre, pour les résidents, le jeudi 31 Décembre 2009.

Dans le cadre des projets en cours un avis favorable a été rendu par les tutelles en début 2009 pour la réalisation d'une unité de 15 lits qui seront réservés à des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Dans la poursuite de la démarche qualité, la satisfaction des usagers est recherchée. A cet effet, une commission est instituée : la Commission des Relations avec les Usagers et de Qualité de la Prise en Charge, outil d'amélioration de l'accueil et de la prise en charge.

Mesdames Vaty MATHARAN et Denise THOMANN assureront une permanence hebdomadaire dans l'établissement afin de recueillir les informations et en effectuer la remontée.

Le Président, la Direction et le personnel de l'hôpital remercient tous les intervenants bénévoles impliqués dans la vie de l'Etablissement.

UNE BOURSE AUX VÊTEMENTS 2009 EXCEPTIONNELLE



En effet, 2 196 vêtements ont été déposés, soit une augmentation de 32 % par rapport à celle de l'hiver 2008 .1 037 articles ont été vendus ce qui représente 47 %, en baisse de 5 %, mais par rapport à la masse exposée c'est quand même très positif. En règle générale 50 % des dépôts sont vendus. Ces derniers se font sur un jour et demi, la vente sur une seule journée, les retours et paiement sur une journée et demie. C'est un gros travail et le collectif tient à remercier tous

les participants, qu'ils représentent une association ou qu'ils soient bénévoles. A ce sujet, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Les bénéfices permettent d'aider des familles en difficultés quand toutes les aides possibles ont été épuisées, exemples : colonies de vacances, voyages scolaires, équipements, etc

Contact: 05.62.66.59.34

LES RESTOS DU CŒUR

Les restos sont ouverts face à la halle, les lundis de 14h à 16h30 pour l'accueil et l'inscription et les vendredis pour la distribution des colis. Un point douche ainsi qu'un lave-linge sont disponibles sur place. Pour plus d'info, contacter Mme Pascale Bourillon 05 62 66 86 04 (aux heures d'ouverture).

A l'approche de l'hiver et des fêtes de fin d'année, vos dons seront les bienvenus aux locaux des Restos du Cœur, du Secours Catholique, rue de l'Evêché et de la Croix Rouge, rue du Président Wilson. Merci.

ENERGIE M4.

Nouveaux horaires d'ouverture au 14 rue V. Hugo.

Mardi et Jeudi 9 h à 12 h 30 et 13 h à 17 h – 05.62.64.84.83 ou 06.19.36.36.18

L'ASSOCIATION REGAR

(Réseau Expérimental Gersois d'Aide et de Réinsertion) dispense des cours de Français le vendredi de 14 h à 17 h à la salle André Beaudran. Ces cours s'adressent à toute personne française ou étrangère en difficulté avec notre langue. Pour toute information appeler le matin au 05.62.63.50.00

VIE LOCALE

LA RENTRÉE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Aux écoles publiques

La rentrée s'est bien déroulée dans les écoles mirandaises, les effectifs se maintiennent, 119 élèves pour la maternelle, 192 pour la primaire et L'Ecole Notre Dame avec 148 élèves.

Divers travaux ont été réalisés dans les écoles publiques : La réfection du toit du bâtiment sud du groupe E. Duffort, celle des toilettes de l'école maternelle, ainsi que de nouvelles peintures, du mobilier et des rideaux récents dans les salles de certaines classes de maternelle.

Une belle expérience renouvelée pour la Maternelle!

Depuis 4 ans les classes de grandes et moyennes sections passent une semaine en début octobre au sein des Ecuries du Manaou à Saint Michel. Une approche des arts leur est aussi proposée par l'association Eqart. Cette sortie pédagogique permet une bonne cohésion entre les élèves. Elle s'est déroulée dans des conditions optimales grâce à la participation des parents d'élèves bénévoles, des professionnels et à l'aide financière communale qui allège la participation des familles.





Sécurité Routière : implication dynamique de l'école Notre Dame.

Les élèves de moyennes et grandes sections se sont essayés sur le circuit du code de la route de la Protection Civile en présence de M. le Sous-Préfet. Ils ont produit les dessins de l'exposition proposée par la Mairie, après avoir visionné un film et réfléchi sur la question. Encore Bravo et merci à tous les intervenants de cette semaine thématique!



Au collège de l'Astarac.

Le collège de l'Astarac a fait sa rentrée dans une ambiance sereine, avec quelques changements dans l'encadrement. M. Philippe ROUMIGUIER, qui a été proviseur adjoint du lycée Alain-Fournier pendant plusieurs années, est de retour à Mirande où il occupe les fonctions de principal adjoint au collège, en remplacement de Mme Elsa CARTY. M. GALABERT, qui a enseigné les mathématiques à plusieurs générations de Mirandais et M. FOUILLOUX, également professeur de mathématiques, ont pris leur retraite. De nouveaux enseignants ont été nommés en français, mathématiques, SVT et arts plastiques. A l'intendance, M. Frédéric Coste remplace M. Philippe FIEVET.

Les effectifs du collège à la rentrée 2009 sont en légère augmentation, avec 371 élèves scolarisés dans 15 classes.

Le collège a perfectionné son site internet http://automne-col-astarac-

mirande.ac-toulouse.fr avec, en plus des informations pratiques et pédagogiques habituelles, la possibilité pour les élèves et leurs familles de consulter leur relevé de notes et le cahier de textes de la classe.

Un effort important est également effectué depuis plusieurs années au sein de l'établissement pour l'équipement multimédia de chaque salle (postes informatiques et vidéoprojecteurs, et même un tableau interactif).

Plusieurs projets de voyages sont à l'étude : pour les latinistes, les anglicistes, les hispanisants, en Histoire pour les troisièmes. La générosité des Mirandais pourra être sollicitée par les jeunes pour le financement de ces voyages éducatifs, par la vente d'objets, de bulbes, de gâteaux, ou autres. Réservez-leur un bon accueil!

VIE LOCALE

PAEJ

Le Point Accueil Ecoute Jeunes est un service géré par l'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte du Gers, financé par l'Etat (DDASS, Préfecture), la CAF, la MSA, et soutenu par le Conseil Général.

Il est situé au 2 place Louis Durrieux (accès côté rue Laplagne), près de l'église. Le local a été rénové durant l'été avec l'aide de jeunes de la Communauté de Communes.

Le PAEJ propose un lieu d'accueil et de parole aux adolescents quel que soit le sujet : scolarité, famille, sexualité, emploi, avenir, justice...

L'éducatrice spécialisée, employée à mi-temps au PAEJ, est présente les lundis, mercredis et vendredis après-midi.

Elle propose également un soutien et un accompagnement dans la réalisation de projets de jeunes.

Elle effectue ses missions en partenariat avec les services locaux tels que l'UTAS (Unité Territoriale d'Action Sociale), la Mission Locale pour l'Emploi, les établissements scolaires...

Suite à des rencontres avec ces derniers, il ressort un besoin d'accompagnement à la scolarité, notamment auprès des primaires, mais aussi des lycéens.

Le PAEJ propose d'être l'organisme support d'un dispositif d'accompagnement à la scolarité pouvant être financé par la CAF, qui englobe, autour de l'aide aux devoirs, une ouverture culturelle et sportive, un accompagnement éducatif, voire un soutien aux parents si besoin.

La mairie de Mirande va proposer une salle pour effectuer cet accompagnement. Le PAEJ recherche des bénévoles pour le réaliser concrètement, à raison d'une à deux fois par semaine en fonction de leurs disponibilités (de 17h à 18h30).

Pour tout renseignement, contactez le PAEJ au: 06.37.49.73.89

CALENDRIER DES MARCHÉS MIRANDAIS

Samedi 6 Février
Marché découverte

Samedi 20 Février

3ème MARCHE DES COLLECTIONNEURS

Samedi 06 Mars
Marché découverte

Samedi 13 Mars 4ème MARCHE BASQUE Samedi 27 Mars

3ème SALON DU CHOCOLAT

Samedi 10 & Dimanche 11 Avril 3ème SALON AUTOMOBILE

Samedi 17 & Dimanche 18 Avril

1er SALON ART ET SCULPTURE 2010

Samedi 24 Avril Marché Découverte Samedi 08 & Dimanche 09 Mai

Samedi 15 & Dimanche 16 Mai 1er SALON DU CHEVAL

Samedi 29 Mai 2^{ème} SALON DE L'ECO-CONSTRUCTION ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

SOUVENIRS

HOMMAGES

- Né le 17 décembre 1938, dans le petit village d'Aspet, au pied du Mont CAGIRE, Gérard ESTAQUE apprend son métier à la faculté de Médecine de Toulouse et obtient en 1968 son Doctorat. Il s'installe cette même année à Mirande avec son épouse Annie, dont il eut trois enfants qu'il adorait lesquels lui donnèrent les petits enfants qu'il espérait.

Il participa à la fondation du club de Football de Mirande dont il assura les fonctions de Président puis de Trésorier.

Le très douloureux décès de son épouse, son départ à la retraite, l'ont terriblement accablé et affecté jusqu'au jour de son décès.

Apprécié pour sa personnalité attachante, son professionnalisme, et sa disponibilité, Gérard ESTAQUE aimait ses patients et ses patients l'aimaient. Ils se souviennent et vous remercient Monsieur Gérard ESTAQUE.

Les Elus Mirandais rendent hommage au médecin bienveillant et compétent ainsi qu'au citoyen dévoué qu'il fut au service de notre ville.



- Il nous a quittés le 15 novembre 2009 à l'âge de 81 ans.

Jean LACOUE, issu d'une famille mirandaise, unit sa destinée à Jeannette BALAS, en 1961. Deux enfants vinrent combler leur foyer dans la maison familiale Avenue St Roch.

Après avoir occupé les fonctions de garde champêtre depuis le 09 avril 1973, il fit valoir ses droits à la retraite le 14 novembre 1992. Nous garderons le souvenir d'un homme

généreux et dévoué tant au service de sa ville qu'à celui des associations



malgré les multiples épreuves qui n'ont cessé d'affecter cette famille honorablement connue de tous les mirandais.

- Une minute de silence a été observée lors du conseil municipal du 20 octobre dernier en hommage à M. Maurice SAVOIE décédé le 29 septembre 2009 qui fut conseiller municipal de Mirande de 1989 à 1998.



VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

PASSION CRÉATIVE MIRANDAISE,

L'atelier des fées

Depuis de nombreuses années, cette association qui regroupe une vingtaine de membres se réunit chaque semaine à l'office du tourisme le

mardi de 14h30 à 17h et le mercredi de 20h30 à 22h30. C'est l'occasion de passer de bons moments d'échange et de convivialité autour des travaux d'aiguille que sont le point de croix et le patchwork.

Le patchwork est une forme d'art consistant à réaliser des ouvrages décoratifs constitués par l'assemblage de morceaux de tissus. Les principaux ouvrages réalisés ainsi sont des dessus de lit, des taies d'oreiller, nappes, rideaux ou tapisserie murale. Cet art est dérivé d'un artisanat vieux comme le monde.

La mode du patchwork est passée après la première guerre mondiale. Il connaît aujourd'hui un regain de popularité très important. C'est moins par souci de réutiliser de vieux tissus que pour le plaisir de pratiquer un passe-temps créatif.

Une grande partie de ce renouveau est due aux échanges d'idées avec les Etats-Unis. Là-bas, les patchworks font partie de la vie domestique et sociale depuis l'arrivée des pionniers.

A Mirande, voilà maintenant plus de 10 ans que cette association offre chaque année 3 à 4 ouvrages de patchwork et point de croix à gagner en tombola pour le Téléthon. Des centaines d'heures de travail, de générosité, de patience qui sont bien le reflet d'une passion...créative!

« Vous avez pu admirer ce travail lors du salon du patchwork le mois dernier. L'association organise une grande exposition tous les 2 ans à l'office du tourisme. Vous pouvez également contacter Mme Joelle PALOMBA au 05.62.66.54.27



SUR LA ROUTE DES CHÂTEAUX

Belle et enrichissante semaine, du 21 au 26 septembre pour 40 adhérents de la Section Randonnée pédestre de l'Office de Tourisme de Mirande.

Destination (en car) les châteaux de la Loire....Ceux qu'ils ont eu le plaisir de visiter n'ont plus de secrets pour eux : Chambord, Blois, Chenonceau, le Clos Lucé (où vécut et mourut Léonard de Vinci), Villandry.... Jardins magiques de Chaumont, potagers et jardins à la française de Villandry, splendides arabesques fleuries de Chenonceau...tout les a séduits. Les randonnées ont emprunté les bords de Loire, les alentours d'Amboise et la campagne plutôt plate du Pays de Loire. Le temps a été au beau fixe tous les jours, les randonneurs infatigables ou presque!

et la bonne humeur au rendez-vous. Riche en histoire et évocatrice d'épisodes célèbres de l'histoire de France, cette région si harmonieuse leur laisse de très bons souvenirs.

Si vous êtes tentés par des randonnées pédestres, dans les environs de Mirande, elles ont lieu le vendredi matin, deux fois par mois, et un dimanche par mois (avec restaurant ou, plus fréquemment, piquenique). Pour tous renseignements et pour obtenir programme et adhésion, vous pouvez vous adresser à l'Office de Tourisme de Mirande, 05.62.66.68.10.



SORTIE DU NOUVEL ALBUM DE LA SOCIÉTÉ PHILHARMONIE, DES ECOLES DE MUSIQUE ET PRIMAIRES

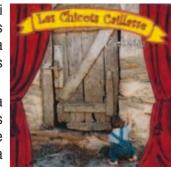
65 musiciens, 300 enfants et une vingtaine d'invités comme Michel MAFRAN chanteur de Nadau, Philippe LEOGE pianiste de Claude NOUGARO ont été mobilisés.

Ce Projet artistique, fédérateur et pédagogique est une manière originale de recueillir des fonds pour l'association en remplacement du traditionnel loto.

Cette rencontre d'instruments étrangers à l'Harmonie tels que le basson, le hautbois d'amour, le violoncelle, la contrebasse, les guitares

sèches et électriques... est un vrai régal qui profite à 16 chansons écrites dans leur intégralité par Max Fouga pour les enfants, les chanteurs et les musiciens.

Vous pouvez vous le procurer à l'Office de Tourisme et dans certains commerces mirandais, et, comme le 1er Cd, dans les bacs de la Fnac à Toulouse.



VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

CLUB DES SPORTS ET LOISIRS DE LA GENDARMERIE DE MIRANDE

Créée depuis 1994 cette association compte 160 adhérents; Elle offre à toute personne qui le souhaite une dizaine d'activités qui se pratiquent dans différents lieux, (gendarmerie) caserne Laubadère et installations municipales. Une adhésion au club est demandée ainsi qu'une participation par activité ou un forfait pour l'accès à toutes les activités : Gymnastique Cardio/Fitness ou Body Karate; Volley-ball; Musculation; Randonnée Montagne; Karate Jutsu Enfant; Peinture Artistique; Tir au Pistolet.

- > Vous trouverez toutes les informations pratiques sur le site de la municipalité de Mirande www.mirande.fr rubrique associations.
- > Très active au sein de notre cité, elle a organisé cette année :
- un tournoi de Beach-volley en juin qui s'est déroulé sur l'espace multifonction de Ludina et qui a rencontré un vif succès.150 participants dont de nombreux jeunes sont venus chaque soir disputer un match ou supporter des amis. Cette animation conviviale tant pour les joueurs que pour les spectateurs a offert à tous un petit air de vacances à la mer.
- la logistique de la coupe du Gers de volley des foyers ruraux pour la 2^{ieme} année. Les structures mirandaises offrent sur le même site deux gymnases, facilitant ainsi l'épreuve.
- durant la fête du sport le 12 septembre, la buvette avec sandwiches et grillades le midi puis un repas de qualité à la salle André Beaudran le soir.

- un stage photo d'un week-end en novembre proposé par l'atelier artistique ainsi qu' une exposition de peintures du 3/10 au 31/10/2009 à l'office de tourisme.

Il est important de rappeler que dans de nombreuses associations, les responsables sont des bénévoles et qu'animer notre ville dépend de leur volonté et de leur dynamisme. Ceux ci semblent en avoir puisqu'ils annoncent déjà la deuxième édition du tournoi de beach volley en juin 2010.



INFOS

A L'ECOUTE DES JEUNES

Dans le cadre de la réflexion engagée autour de la restructuration de l'ancienne piscine du Batradeau, Jean-François DARROUX, adjoint au Maire en charge des sports, a lancé une vaste enquête auprès des jeunes. En effet, plus de 1000 questionnaires visant à connaître leurs pratiques sportives, de loisirs et leurs souhaits ont été distribués aux élèves de cycle 3 des écoles élémentaires, aux collégiens et lycéens mirandais.

Pour une première, le taux de retour a été très important. L'analyse des questionnaires est en cours. Les résultats vous seront communiqués dans un prochain numéro. La commission compte ainsi poursuivre sa réflexion au plus proche des attentes des jeunes.



PALMES DU BÉNÉVOLAT



le 22 octobre M. le Préfet du Gers a remis les médailles de la Jeunesse et des Sports et les Palmes du Bénévolat. Il insistait sur l'importance des activités généreuses et désintéressées des bénévoles qui œuvrent souvent dans l'ombre, pour le bien des jeunes et des associations qui les accueillent.

Deux dirigeantes de l'ARCHERIE MIRANDAISE ont été honorées en présence de Monsieur JF. DARROUX, adjoint délégué aux sports à la Mairie de MIRANDE et Monsieur G. PEREZ Vice-Président de la communauté de communes « Cœur d'Astarac en Gascogne »:

Bernadette MARTIN, depuis 1988 trésorière, puis présidente, initiateur et toujours membre du club a reçu la MEDAILLE DE BRONZE DE LA JEUNESSE ET SPORTS

Ginette RUL secrétaire depuis 1990 et s'occupant de la gestion du club a reçu la MEDAILLE DE BRONZE DE LA JEUNESSE ET SPORTS et les PALMES DE BRONZE DE LA FONDATION DU BÉNÉVOLAT.

Félicitations à toutes les deux.

Un simple rappel : 2 commissions d'attribution de ces distinctions se tiennent dans l'année (juin et décembre) la direction départementale de la jeunesse et des sports tient à la disposition des associations gersoises les dossiers de présentation.

15

LIBRE EXPRESSION

GROUPE DE LA MAJORITÉ

Les parlementaires, élus à l'Assemblée Nationale et au Sénat, démocratiquement mandatés par le Peuple Français, ont eux et eux seuls en charge les affaires de la France pendant la durée de leurs mandats.

A plusieurs reprises, depuis le début de la mandature, l'opposition municipale a essayé d'amener les élus municipaux à prendre position sur des problèmes de politique nationale. La majorité municipale ne peut laisser démagogiquement politiser le conseil municipal qui, informons ici nos collègues de l'opposition, ne peut légalement délibérer que sur des sujets d'intérêt municipal ou intercommunal. Article L2121-29 du code général des collectivités territoriales.

Les codes et les lois qui sont les bases démocratiques de notre société sont sapées et fragilisées par toutes tentatives de contournement politiques, associatifs ou « citoyens » quelles que soient leurs pertinences ou leurs intérêts. La majorité municipale, dans laquelle existent plusieurs sensibilités politiques, déplore l'évolution du débat municipal dans ce sens et continuera, elle, de respecter scrupuleusement le carré de ses responsabilités.

GROUPE DE L'OPPOSITION

Notre groupe a connu quelques changements depuis le mois de juin. La démission de Jean-Michel GENAUX, pour des raisons professionnelles et géographiques, a donné lieu à la nomination d'Alain IGLESIAS au sein du conseil.

Peu de temps après, Michel CHANTAL, conseiller municipal et militant socialiste dévoué depuis de nombreuses années, a demandé a être relevé de ses fonctions. Il a été remplacé par la suivante sur la liste, Yannick MOURAS. En raison de ses nombreux engagements personnels, professionnels et citoyens, Mme MOURAS se trouve dans l'impossibilité d'assumer en plus la fonction de conseillère municipale et a dû également démissionner. Pierre DENUS intègre donc également notre équipe.

Ces bouleversements ne modifient en rien notre détermination à agir dans l'intérêt des Mirandais(es). Plusieurs d'entre nous étaient d'ailleurs présents samedi 3 octobre lors de la votation citoyenne sur le changement de statut de la Poste, illustrant ainsi notre profond attachement au service public et au principe d'égalité républicaine.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

24.04.2009	MAILHES Alexis	14.08.2009	THUS Charlotte
09.05.2009	OSSEUX Naël	19.08.2009	PARC-PICOTIN Emilio
21.05.2009	MAUPAS Valentin	27.08.2009	CHERY-LE CLOUEREC Margot
01.06.2009	VLAMYNCK Mattéo	30.08.2009	COLIN Esteban
14.06.2009	CAMPINAS Ociana	05.09.2009	OUIRINI Younes
22.06.2009	JOLY Elise	21.09.2009	LÉBÉ-VERDIER Quentin
04.07.2009	MELLIET Justine	07.10.2009	FEUILLADE Enora
17.07.2009	FAULONG Romain	29.10.2009	CHICOYNEAU de LAVALETTE Rodolphe
07.08.2009	KERMANAC'H Maylis	07.11.2009	BAUDÉ Enora
27.07.2009	VINÇOT Léanore		

MARIAGES

09 05 2009	SERRA Aurélie / MORETTO Cédric
16 05 2009	SOUICI Samira / CAZENEUVE Laurent
20 06 2009	VIDAL Emilie / GOULVANT Fabien
04 07 2009	BEN MOUN Chaymae / IGLESIAS Florent
18 07 2009	POUPENEZ Adeline / FOURNIER Stéphane
01 08 2009	PUJOL Aurélie / MARTIN Guillaume
08 08 2009	TEMPESTA Céline / MEUNIER Jean-Baptiste
22 08 2009	LARRIEU Ingrid / FESDJIAN Alexandre
05 09 2009	SIMEONE Sonia / TOULOUSE Daniel

DECES

03 04 2009	BRIERE Emile	02 08 2009	CAZAUX Vve ESTAQUE Madeleine	29 09 2009	SAVOIE Maurice
12 04 2009	ESPEILLAC Eveline	05 08 2009	SARNIGUET Epse DRUAIS Jeannette	05 10 2009	FORGUES Pierre
18 04 2009	ROHLES Daniel	09 08 2009	BROHÉ Vve HOSTIER Andrée	06 10 2009	COHUAU Bruno
14 05 2009	ESPIAU Simone	06 08 2009	BRIDIER Abel	28 09 2009	DESTOUT Marie
23 05 2009	SEGRESTAN Claude	17 08 2009	DE LLOBET Epse TOURNIER Régine	23 10 2009	DÉCHA Joseph
25 05 2009	BELLANGER Jean-Yves	06 09 2009	ABADIE Alexine Vve SERE	26 10 2009	LIBAROS Jeanne Vve MAUPEU
11 06 2009	DEYA Epse DUQUEROUX Jacqueline	13 09 2009	COLAS Mickaël	30 10 2009	LE CANU Gabrielle Vve GABERNET
23 06 2009	DUCLOS Jeanne Vve MATHARAN	14 09 2009	ESTAQUE Gérard	07 11 2009	REY Gaston
22 06 2009	BARRAIL Vve JACOB Arlette	17 09 2009	BECKER Jean-Noël	10 11 2009	DAROUX Edmond
23 07 2009	BILLA Nicole Vve FISCHER	04 10 2009	BERNICHAN Simone	15 11 2009	LACOUE Jean
31 07 2009	DARTIES Marcel	02 10 2009	DUBUC Roger		
100		05 10 2009	RÉFRÉGÉ Yvonne Vve VIDAL		

TOURISME & PATRIMOINE

L'ETÉ 2009

La saison estivale a été satisfaisante grâce à des conditions météorologiques favorables. Les touristes se sont concentrés entre les 14 Juillet et 15 Août.

Le Festival Country Music a connu cette année une bonne fréquentation ainsi que les animations organisées par l'Office de Tourisme, expositions, animations des Jeudis Vacances, visites guidées, randonnées. Le complexe aqualudique Ludina quant à lui a atteint des records de visiteurs.

En Août, on enregistre une hausse sensible du nombre d'estivants avec des flux réguliers chaque jour dus en grande partie au beau temps et aux événements festifs sur le secteur (Fêtes du 15 Août à Mirande, festivals gersois...).

Les touristes sont principalement des familles avec de jeunes enfants en quête de petites randonnées, de lieux de baignade. La clientèle en séjour dans la famille ou chez des amis n'est pas négligeable. Dans le cadre d'un séjour lié à un événement, le profil est surtout celui de couples qui profitent de la manifestation pour découvrir la région. On compte beaucoup moins d'étrangers.



L'OFFICE DE TOURISME EN CHIFFRES

Juillet:

5 848 visiteurs (4 155 visiteurs en 2008) 136 étrangers (347 étrangers en 2008)

Août:

3 632 visiteurs (2 824 visiteurs en 2008) 152 étrangers (150 étrangers en 2008)

SON SITE WWW.OT-MIRANDE.COM:

Connexions Juillet:

5 725 (5050 en Juillet 2008) Pages consultées sur le site : 31 407 (29 283 en Juillet 2008)

Connexions Août:

3 379 (2 955 en Août 2008) Pages consultées sur le site : 19 514 (18 228 en Août 2008).

UNE FONTAINE BALADEUSE.

La fontaine qui trône harmonieusement au milieu du jardin de l'Hôtel de Ville a incontestablement l'âme voyageuse.

Sa place actuelle résulte de sa troisième pérégrination.

Offerte à la ville par Monsieur Etienne MONTAUT grâce à un legs de 50 000 Frs en 1879, avec pour condition l'édification de ladite fontaine Place d'Astarac, elle y séjourna jusqu'en 1910 environ.

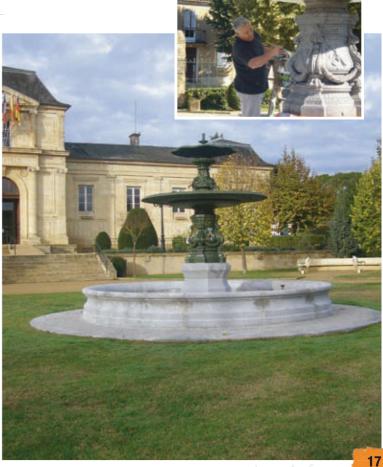
Puis notre fontaine « monumentale » fut démontée pour céder sa place au kiosque à musique, et reconstruite à l'identique, sur les « Promenades », actuelles Allées Charles de GAULLE. Son branchement pour le jet d'eau fut installé en 1911.

Là, elle vécut des jours tranquilles jusqu'en 1995.

Monsieur le Maire ayant proposé au Conseil Municipal de transporter sur les Allées le Monument aux morts de 1870 (érigé devant la Mairie) et de transférer la fontaine en son lieu et place, elle a subi un nouveau déménagement sans dommages et son actuel emplacement la valorise et l'offre aux regards d'un public plus nombreux.

Sa dernière remise en beauté vient de s'effectuer : le cuvelage en pierre, la coupole et le piètement en acier ont été soigneusement sablés, puis étanchéifiés. La partie haute a été peinte d'une sous-couche antirouille protectrice et en finition, d'un vert bronze du plus bel effet.

Un éclairage moderne et économe en énergie complète cette opération esthétique!



CULTURE & ÉVÈNEMENT

SOUVENIRS, ÉMOTION AUTOUR DES DÉLÉGATIONS ALSACIENNES

Les 2, 3 et 4 octobre derniers, le Maire, Pierre BEAUDRAN réunissait à Mirande les délégations de Fessenheim et Rustenhart, villes alsaciennes évacuées sur Mirande pendant la seconde guerre mondiale.

70 ans après, Madame Agnès KIEFFER, Maire de Rustenhart, souligne « que les événements historiques ont posé les fondements des liens indéfectibles unissant nos communes à tout jamais. Les Rustenhartois ont une profonde amitié pour les mirandais et la ville de Rustenhart une

5 septembre 1939 Télégramme officiel

Vice Président du Conseil et Ministre Intérieur à Préfet du Gers

Allez recevoir réfugiés Alsace et Lorraine ... stop ... ferez certainement appel aux populations votre département en faveur nos compatriotes évacués... stop ... demanderez à vos administrés leur réserver le plus fraternel accueil ... stop ... il serait particulièrement opportun souligner dans appel que Alsaciens et Lorrains sont d'autant plus malheureux que beaucoup pas familiarisés avec notre langue... stop... populations votre département pourront constater progrès réalisés par jeunes alsaciens et lorrains ayant suivi écoles françaises ... stop ... seront d'autant plus disposées respecter langue maternelle alsaciens et lorrains de vieilles souches restés profondément attachés France pendant occupation allemande et dont cœurs ont toujours battu unisson des nôtres ... stop...

> Signé : Camille CHAUTEMPS et Albert SARRAUT



Photo 1 : Discours inaugural en présence de Monsieur le Sous-Préfet lors de la soirée du 70ème anniversaire de l'accueil des alsaciens à Mirande. Monsieur le Sous-Préfet fit lecture du télégramme officiel du Ministère de l'Intérieur adressé au Préfet des départements d'accueil en 1939.

Photo 2 : Le groupe de Fessenheim avec M. Pierre BEAUDRAN, Maire de Mirande.

Photo 3 : Monsieur Aimé BERINGER et Madame Germaine DIDIERJEAN nés à Mirande pendant la guerre.

CULTURE & ÉVÈNEMENT

profonde reconnaissance à la commune de Mirande qui l'a portée à bout de bras, afin de la maintenir dans sa dignité, face à l'absurde et à l'arbitraire.»

3 jours de fêtes qui se terminent « en formulant le vœu que les générations futures puissent toujours nourrir ce trésor d'humanité et d'ouverture sur autrui ».

Madame Fabienne STICH, Maire de Fessenheim, ajoute « déjà, germent des propositions d'échanges et de nouvelles rencontres ».



Photo 4 : Messe à l'église Sainte Marie et présentation de la plaque commémorative offerte par les 2 villes alsaciennes à Mirande.

Photo 5 : Réception à la Mairie à l'arrivée des délégations d'Alsace.

Photo 6 : Détail d'un panneau de l'exposition retraçant les moments forts des familles pendant la guerre en Alsace et à Mirande.

Photo 7 : Repas, Photo 8 : danses gasconnes et country pour des fêtes chaleureuses !

Photo 9 : Chants pyrénéens,

LES MANIFESTATIONS DE CETTE ANNÉE :



Fête de l'Europe



Fête de la Musique



Inauguration du Beach Stadium



Les membres du Bureau de la Chambre Nationale des Huissiers de Justice en réunion à Mirande



Kermesse des Écoles Publiques



FESTIVAL COUNTRY MUSIC Signature du livre d'or par Stéfanie Powers



JEUDI VACANCES Le Rideau Masylvain sous la halle



Fête du Sport



LIRE EN FÊTE Maurice Petit lit Guy de Maupassant





